



Paris
www.sol3art.com

MANDAT DE RECHERCHES ET DE NÉGOCIATIONS EN VUE DE L'ACHAT D'UNE ŒUVRE D'ART

Je, soussigné, Monsieur(Madame) X _____ Y _____, né(e) le 00/00/0000, à _____, demeurant _____, et ci-dessous désigné(e) « le Mandant », donne par la présente, Mandat à Monsieur Henri Brenot • Editeur SOL3 Paris, ci-dessous désigné « le Mandataire », qui l'accepte, de rechercher et de négocier, pour le compte du Mandant, l'Achat de l'Œuvre d'Art décrite, ci-dessous :

- Nom de l'Œuvre d'Art et nom de l'Artiste :
- Date (ou époque) de création :
- Nom de l'Editeur / Fabricant :
- Matériaux et techniques :
- Dimensions et poids de l'Œuvre d'Art :
- Inscriptions et marques, autres caractéristiques :

au prix maximum de 0 000 € (somme en toutes lettres Euros) (TTC), hors frais d'emballage, de transport et d'assurances.

Le présent Mandat est donné au Mandataire, pour une durée de un an. Si les recherches du Mandataire n'ont pas abouti avant l'expiration du délai de un an, le Mandat sera renouvelé une fois, par tacite reconduction, pour la même durée, sauf dénonciation par le Mandant, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au Mandataire avec un préavis de 3 mois.

Le Mandataire s'engage à tenir le Mandant régulièrement informé sur l'avancement des recherches et le moment venu, sur l'avancement des négociations d'achat. Le moment venu, le Mandataire présentera le Vendeur au Mandant, et confirmera cette présentation par lettres recommandées avec accusés de réception adressés respectivement au Vendeur et au Mandant.

Le Mandant s'engage, d'ores et déjà, pour le jour où les recherches et les négociations d'achat menées par le Mandataire auront abouti, à acheter l'Œuvre d'Art – dans l'état où elle se trouvera, tel que le Mandant aura pu le constater de visu – au Vendeur présenté par le Mandataire, et à payer au Vendeur, par chèque, le jour de la livraison de l'Œuvre d'Art, le prix total (TTC) de l'Œuvre d'Art, objet du présent Mandat.

Pour ses peines et soins dans l'exécution du présent Mandat, le Mandataire recevra de la part du Mandant, sur présentation d'une facture d'honoraires (TVA comprise), une rémunération égale à 15% (HT) du prix d'achat (HT) de l'Œuvre d'Art par le Mandant. Cette rémunération sera versée par le Mandant au Mandataire, au comptant, par chèque, le jour de la livraison de l'Œuvre d'Art par le Vendeur, faute de quoi, la livraison de l'Œuvre d'Art au Mandant ne pourra pas avoir lieu, et le Mandat prendra fin immédiatement.

Dans le cadre du présent Mandat, le Mandant s'interdit, dans tous les cas, de tenter d'acheter directement ou indirectement au Vendeur présenté par le Mandataire, sans avoir préalablement versé la rémunération due au Mandataire. En cas de litige né de la réalisation ou de l'interprétation du présent Mandat, et en l'absence d'accord amiable entre les parties, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents.

Fait à Paris, en deux exemplaires, le xx janvier 2010.

Le Mandant

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour Mandat »

Le Mandataire

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation de Mandat »

X..... Y.....

Henri Brenot

Edition & Protection d'Œuvres d'Art • SOL3 Paris • La marque de confiance dans le marché de l'art

SOL3 Eurl • Capital : 300 € • 492 689 625 RCS Nanterre • Code APE : 9003B
48, rue de Chézy • 92200 Neuilly-sur-Seine • France • Tél. : 01 46 37 72 58 • Email : info@sol3art.com